

Congés bonifiés Originaires des DOM

Vendredi 14 juin, 10 heures : à Bercy !

Un rapport parlementaire qui tombe à pic... pour le gouvernement !

Depuis un rassemblement et une manifestation organisés en défense du congé bonifié, c'est silence radio dans toutes les hautes sphères gouvernementales et ministérielles. Personne ne semble capable de recevoir les organisations syndicales afin d'expliquer les raisons de supprimer le congé bonifié.

Pour en savoir plus, il faut donc se plonger dans le rapport d'information commis par la délégation aux outre-mer et publié le 19 mai sur le site de l'Assemblée nationale. Il tombe à pic pour justifier la réforme, mais pas de chance pour leurs auteurs : il ne démontre rien !

Mieux : il se veut rassurant (et consensuel au nom du dialogue social) mais rien n'y fait !

Extrait : « *La suppression pure et simple des congés bonifiés a même été évoquée par une certaine presse pas toujours bien intentionnée. Le gouvernement a maintenant le devoir de rassurer.* ». Nous, on n'y peut rien : quand on veut supprimer la bonification, ce n'est plus un congé bonifié. C'est comme ça !

Tout ça pour ça !

On y apprend qu'environ 35000 agents des trois fonctions publiques bénéficient du congé bonifié, chiffres corroborés par ceux communiqués par Patrick Karam il y a plus de dix ans. Soit, en moyenne, 11700 agents qui partent chaque année. Vous avez bien lu : 11700 agents qui ont un mois de bonification (que le gouvernement veut supprimer...) pour plus de 5 millions de fonctionnaires ! Le coup de la désorganisation des services à cause des originaires des DOM, il fallait oser ! Mais ce n'est pas fini...

Difficile de trouver des cas concrets...

Pour démontrer que les congés bonifiés désorganisent les services, le rapport parlementaire a fini par trouver un exemple : les établissements de Villepinte, Fresnes et Fleury-Mérogis dans la Pénitencière où il y aurait respectivement 65, 50 et 40 % d'originaires des DOM. Oui, et alors ? Car, concrètement, ça veut dire quoi désorganiser ?? Il y a plus d'évasions pendant les congés bonifiés ???

On connaît trop le discours ambiant : arrêts maladie de courte ou de longue durée (au fait, c'est combien la bonne durée ?), ASA pour enfant malade, jours d'ARTT, congés d'été, congés bonifiés... tout est prétexte à la désorganisation des services !

Ce discours alarmiste et catastrophiste doit être pris et dénoncé de manière globale : en période d'austérité budgétaire, tous nos droits, quels qu'ils soient, deviennent des coûts. Du coup, le rapport se permet de citer des « tensions entre les agents »... mais qui crée ces tensions ? Qui est en train de mettre le réseau hospitalier en lambeaux, comme à Lons-le-Saunier où le préfet réquisitionne à tour de bras - et en pleine nuit - pour pallier le manque cruel d'effectifs ?

Et ça serait pour notre bien... ?

Un rapport parlementaire ne serait pas "équilibré" s'il n'expliquait pas aussi qu'il s'agit de l'intérêt des agents. Alors, on nous cite l'exemple de la BAC où « *la disponibilité est un critère important* » et le congé bonifié créerait des discriminations pour être muté dans de tels services. Il faudrait donc abandonner nos droits parce qu'il y a des discriminations ?! Vraiment étonnant de la part de parlementaires...

... avant de nous salir !

« *Certaines administrations ont attiré l'attention de la mission d'information sur le fait qu'un certain nombre de congés bonifiés arrivant à leur terme étaient prolongés par des congés maladie (...)* Le ministère en question a intégré cette pratique de « *prolongation* » des congés bonifiés et demandait à bénéficier de billets modifiables, forcément plus onéreux pour les contribuables. ». Mais quel est le rapport avec la réforme ??

Les administrations "centrales" n'ont cessé de vomir sur nos acquis, alors que la suppression de la bonification n'empêcherait pas de "prolonger" le congé bonifié, selon leur formule ordurière !

Discours scandaleux car leur seul objectif est d'arriver à supprimer la bonification... qui conduirait à des abus !

Pour toutes ces raisons, nous serons à Bercy le 14 juin, dans l'unité !



REFORME DES CONGES BONIFIES

Construisons le rapport de forces

à la hauteur de l'enjeu !!!

Les organisations syndicales CGT, FA, FSU, Solidaires proposent de poursuivre et d'amplifier encore le processus de mobilisations contre la réforme des congés bonifiés qui prévoit la suppression des 30 jours de bonification et ne règle pas la question des critères d'attribution.

Après la manifestation et la grève du 9 mai 2019,

Nos organisations appellent à une nouvelle journée de mobilisation

et à une manifestation

Le Vendredi 14 juin 2019

10h00 devant les locaux de Bercy

(Ministère des Finances)

Dans leur rapport d'information sur les congés bonifiés, les deux députés Lénaïck ADAM et David LORION estiment que le gouvernement ne doit pas se « précipiter » à les réformer et ouvrir une concertation avec les organisations syndicales.

**C'est ce que nos organisations syndicales demandent depuis plusieurs mois.
Seul le rapport de forces nous fera garder notre acquis et en obtenir de nouveaux.**

Ensemble, dénonçons le prétexte fallacieux de la désorganisation des services avancé par le gouvernement, dont il est le seul responsable, pour justifier la suppression de la bonification.

Originaires de l'outre-mer, nous n'acceptons pas cette nouvelle discrimination à notre égard.

Nous refusons cette remise en cause d'un droit, fruit des luttes de nos aînés qui permet aujourd'hui encore à de nombreuses familles de garder ces liens indéfectibles qui nous lient à nos régions d'origines.

NON, 65 jours tous les 3 ans ce n'est pas trop long !!!

Paris, le 6 juin 2019